

Justificatif généré le 14/12/2022

Support de parution :



Date de parution : 14/12/2022

Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20220000006181_2022-12-08

N° d'annonce : 7501JAL20220000006181_2022-12-08

KARAMEL PARIS

Société par actions simplifiée

zone artisanale du Moulin à Vent 3 Chemin du Moulin à Vent, 78280 Guyancourt

R.C.S. : Versailles 818 982 035

Activité : Vente, distribution de tous produits de confiserie, chocolat, pâtisserie, Viennoiserie, biscuits, mignardises en tout genre, glaces, boissons chaudes et froides, au détail ou en gros, salon de thé.

Tribunal de commerce de Paris

Jugement de clôture – Jugement de clôture pour insuffisance d'actif

Jugement en date du 08 décembre 2022

Greffes du Tribunal de Commerce de Versailles. Radiation d'office : article 42 du décret 84-406 du 30 mai 1984 par jugement du 8 décembre 2022 le Tribunal de Commerce de Versailles a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif